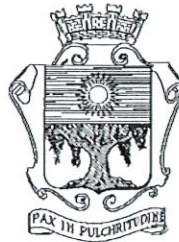


AR Prefecture

006-210600110-20240409-090424\_10-DE  
Reçu le 12/04/2024



DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT  
DE  
NICE

**VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**  
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 10 : TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MISE EN VALEUR DE LA CHAPELLE  
SANCTA MARIA DE OLIVO – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Séance Publique Ordinaire du 9 AVRIL 2024  
A 19 heures dans la salle du Conseil  
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Théo PANIZZI, M. Gérald MARIN, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : M. André RIOLI à Mme Marie-José LASRY, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL, Mme Marie-Anne SYLVESTRE à M. Bernard CHARTON,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 22

VOTANTS : 25

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 25 mars 2024

**AR Prefecture**

006-210600110-20240409-090424\_10-DE  
Reçu le 12/04/2024



VILLE DE BEAULIEU SUR MER  
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2024

X – TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MISE EN VALEUR DE LA CHAPELLE  
SANCTA MARIA DE OLIVO – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur Guérino PIROMALLI, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le budget primitif 2024,  
Vu la commission des finances du 29 février 2024,

Considérant que la commune souhaite poursuivre la rénovation de la chapelle « Sancta Maria De Olivo » afin de permettre sa mise en valeur et son ouverture au public.

Considérant qu'à cet effet, il est prévu de réaliser les travaux suivants :

- de la petite maçonnerie, ardoise massive, travaux divers ;
- une restauration du décor du retable ;
- des travaux de menuiserie ;
- l'installation de chauffage et climatisation ;
- l'installation d'électricité et d'éclairage

Considérant que le montant prévisionnel des travaux est de 224 720,90 € HT, dont 19 060 € HT alloués au maître d'œuvre.

Considérant qu'afin de mener à bien cette opération, il est proposé de solliciter l'aide financière de nos partenaires selon le plan de financement suivant :

<b>Coût estimatif HT du projet</b>	<b>224 720,90</b>	<b>100 %</b>
Etat au titre de la DSIL	67 416,27 €	30 %
Département	44 944,18 €	20 %
Région au titre du dispositif « la Chaîne patrimoniale »	67 416,27 €	30 %
Autofinancement	44 944,18 €	20 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

- APPROUVE la réalisation du projet présenté estimé à 224 720,90 € HT ;
- DIT que les crédits nécessaires à ce projet sont inscrits au chapitre 21 du budget primitif 2024 ;
- APPROUVE le plan de financement exposé ;

**AR Prefecture**

006-210600110-20240409-090424\_10-DE  
Reçu le 12/04/2024




- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Roger ROUX



**AR Prefecture**

006-210600110-20240409-090424\_10-DE  
Reçu le 12/04/2024

